



LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME DE 2009

Le Programme de bourses d'études de l'AFPC offre les 15 bourses d'études suivantes aux membres de l'AFPC et à leurs enfants :

- une bourse d'études nationale AFPC-Groulx de 4 000 \$;
- une bourse d'études nationale AFPC-Coughlin de 4 000 \$;
- deux bourses d'études nationales AFPC-Groulx de 3 000 \$;
- deux bourses d'études nationales AFPC-Coughlin de 3 000 \$;
- une bourse d'études nationale J.R. (Joe) Power de 2 000 \$;
- une bourse d'études nationale de l'AFPC de 1 000 \$;
- sept bourses d'études régionales de l'AFPC de 1 000 \$; une pour chaque région (Atlantique, Québec, région de la capitale nationale, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et Nord).

Les bourses d'études sont attribuées aux enfants des membres de l'AFPC. En outre, trois des sept bourses régionales de l'AFPC de 1 000 \$ peuvent être attribuées à des membres de l'AFPC (ayant présenté une demande) qui retournent à temps plein à l'université, au collège ou dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu.

Les membres de l'AFPC qui présentent une demande pour leur enfant ou pour eux-mêmes doivent être des membres en règle en date du 31 mars de l'année courante.

L'attribution des bourses d'études n'est pas limitée aux étudiantes ou étudiants de première année. Une seule bourse d'études sera attribuée à une même famille au cours d'une année donnée. Personne ne se verra accorder plus d'une fois une bourse d'études.

L'attribution de la bourse d'études repose principalement sur la rédaction d'une dissertation de 800 mots. Le sujet de la dissertation change chaque année.

Le Comité des bourses d'études examinera la demande dans son ensemble, mais il accordera plus d'importance à la dissertation présentée.

Conditions à respecter

- ✓ Remplir intégralement le formulaire de demande et donner tous les renseignements pertinents.

- ✓ Rédiger une dissertation de 800 mots sur le sujet choisi pour l'année courante par l'AFPC.

Bourses d'études 2009 de l'AFPC – Question à développement :

La nature de la main-d'œuvre et de l'effectif de l'AFPC est en train de changer. Une vague sans précédent de départs à la retraite touche le marché du travail au Canada. Résultat : la composition démographique se transforme pour refléter une main-d'œuvre plus jeune et plus diversifiée. Ce phénomène se voit aussi au sein de l'effectif de l'AFPC.

Veillez proposer deux stratégies qui permettraient à l'AFPC de demeurer un syndicat de choix aux yeux d'un effectif plus jeune et plus diversifié.

(800 mots)

- ✓ **Accompagner la demande de la preuve d'inscription à l'université, à un collège ou à un établissement d'enseignement supérieur portant le nom de l'université, du collège ou de l'établissement. Votre assiduité sera vérifiée avant l'attribution d'une bourse.**
- ✓ **Joindre à la demande votre relevé de notes le plus récent.**

L'AFPC se réserve le droit de ne pas attribuer de bourses d'études si elle juge que personne ne répond aux critères établis, ou pour toute autre raison valable. Le Comité des bourses d'études de l'AFPC peut accorder une bourse d'études régionale à l'extérieur d'une région particulière si l'on juge que personne dans cette région ne répond aux critères établis ou si personne n'a présenté de demande dans cette région. Toutes les demandes deviennent la propriété de l'AFPC.

Tous les documents envoyés par la poste doivent porter le cachet de la poste du 16 juillet au plus tard. Les documents envoyés par courriel ou télécopieur doivent parvenir à l'AFPC avant 16 h (HNE) le même jour. L'AFPC enverra une confirmation qu'elle a bien reçu les demandes dûment remplies.

Prière d'envoyer les demandes dûment remplies par la poste, par télécopieur ou par courriel.

Alliance de la Fonction publique du Canada
À l'attention du Comité des bourses d'études
233, rue Gilmour, bureau 904
Ottawa, Ontario K2P 0P1

TÉLÉCOPIEUR : 613-236-1654
COURRIEL : Scholarships@psac-afpc.com